Participation d'une délégation monégasque à la 64ème Assemblée Mondiale de la Santé
Genève – du 18 au 24 mai 2011

L'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) réunit, chaque année au printemps, tous les Ministres des Etats membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou leurs représentants. L'AMS est l'organe suprême de l'OMS, Organisation spécialisée du système des Nations Unies, dont la mission est d'édicter des normes et recommandations au niveau mondial, afin d'adapter au mieux les politiques de santé dans tous les Pays, ce qui inclut la prévention et la réponse aux menaces de tous ordres, notamment de type épidémique.

Cette année, l'Assemblée a choisi pour thème principal celui de la lutte contre les maladies non transmissibles. Mais elle doit également traiter également de sujets beaucoup plus politiques, comme la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, qui a donné lieu au vote d'une résolution. Les Objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé sont également l'un des éléments majeurs en discussion, car il apparaît de plus en plus évident que beaucoup de Pays sont encore très éloignés du progrès pour lequel la communauté internationale s'était engagée. En outre, le Directeur Général de l'OMS entend proposer au cours de cette Assemblée un processus de réforme en profondeur de l'Organisation qu'elle dirige, afin de lui donner davantage d'efficacité à moindre coût.

La délégation monégasque auprès de la 64ème AMS a été conduite par Mme Mireille PETTITI, Directeur Général du Département des Relations Extérieures, et comprenait en outre S.E. M Robert FILLON, Ambassadeur, Représentant permanent auprès des Organisations internationales ayant leur siège à Genève, Mme Carole LANTERI, Représentant permanent adjoint, Mme le Docteur Anne NEGRE, Directeur de la Santé, M. Gilles REALINI et Mme Martine GARCIA, diplomates à la Mission à Genève.

Dans son allocution prononcée au nom du Gouvernement Princier durant le débat général, Mme PETTITI a rappelé que le secteur de la santé et le secteur social représentaient une priorité majeure de l'APD monégasque. Dans ce domaine, le partenariat entre la Principauté de Monaco et l'OMS apparaît judicieux et efficace; il permet notamment de financer des actions au bénéfice des populations les plus démunies, notamment en ce qui concerne les conséquences

nuisibles des changements climatiques sur la santé ou la lutte contre certaines maladies telles que la poliomyélite, le paludisme et les maladies tropicales négligées. L'engagement de Monaco en faveur de l'aide humanitaire d'urgence au travers de l'OMS demeure également un axe fort de notre coopération internationale.